

Chômage des jeunes : la stratégie à long terme du canton d'Argovie

Depuis l'été 2009, les cantons mettent en œuvre le case management « Formation professionnelle » lancé par la conseillère fédérale Doris Leuthard. En Argovie, canton d'origine de la ministre, ce projet interdépartemental est mené par le service 1155, doté de 5,5 équivalents plein temps et intégré à la division de la formation professionnelle. Une collaboration interinstitutionnelle doit permettre d'identifier les jeunes sans place d'apprentissage de la manière la plus précoce et exhaustive possible, et de ne plus les perdre de vue jusqu'à ce qu'ils aient fini une formation. L'objectif est de faire passer le taux de jeunes ayant un diplôme de niveau secondaire II de 90 à 95% d'ici 2015. Avoir une formation professionnelle diminue en effet de manière extrêmement efficace le risque de pauvreté et permet de vivre dignement.



Christian Kälin
Service 1155, Aarau

Dans le canton d'Argovie, les différents offices concernés par le chômage des jeunes collaborent plus étroitement depuis 2005. Ecole obligatoire, orientation professionnelle, formation professionnelle et office du travail coopèrent depuis cinq ans sous l'enseigne « Vitamine L ». Avec l'aide de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), ils ont lancé plusieurs projets complémentaires afin de réduire le chômage des jeunes dans le canton. L'idée, menée avec succès, a abouti à la création d'un nouvel organe au sein du Département de l'instruction publique, le service 1155,

chargé d'accomplir en Argovie le mandat de la Confédération : introduire le case management « Formation professionnelle ». La Confédération a octroyé un financement initial sur trois ans afin de coordonner encore mieux les activités de soutien à la transition I, soit le passage de l'école obligatoire à la formation professionnelle. Son objectif est que 95% des jeunes de vingt ans vivant en Suisse aient une formation de niveau secondaire II d'ici 2015. Pour le canton d'Argovie, cela signifie qu'un jeune sur deux actuellement sans formation professionnelle soit diplômé d'ici cinq ans : un programme très ambitieux, mais pas irréaliste. La formation professionnelle réduit en effet massivement le risque de vivre dans la pauvreté ; des études du bureau BASS, de Marcel Egger, de Rudolf Strahm ou encore d'AMOSA l'ont démontré, données statistiques à l'appui.

La Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) ou encore la Conférence des directrices et directeurs des affaires sociales (CDAS) ont publié en 2009 des rapports couvrant l'ensemble de la problématique. Ils sont unanimes : avoir une formation professionnelle diminue le risque de devenir chômeur de longue durée, de tomber malade ou de dépendre de l'aide sociale ; en outre, plus la stratégie de formation intervient tôt, moins l'insertion sur le marché du travail sera coûteuse.

Un suivi sur plusieurs années

En Argovie, les résultats de ces recherches ont trouvé leur expression dans le programme du gouvernement, tout comme dans les objectifs des départements et la planification des tâches et des finances des services officiels. Sur mandat de la division Formation professionnelle et gymnase, et sous la direction de Marcel Egger, consultant de Berne, sept sous-projets ont été menés pour définir en détail la stratégie d'application du case management « Formation professionnelle » dans le canton. Plus de vingt-cinq cadres des services de la formation, du travail et des affaires sociales ont participé durant plus d'une année à ce processus. En novembre 2009, le Parlement argovien a approuvé sans opposition un crédit permettant le recours aux aides conjoncturelles cantonales afin de s'attaquer aux sources du chômage des jeunes. Deux éléments ont en outre joué un rôle favorable. Une mobilisation de plusieurs années de la part de l'économie, des organisations du monde du travail et du Canton a

abouti, en août 2009, à une augmentation de 10% du nombre de places d'apprentissage. Et, le même été, le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail après leur apprentissage a pour la première fois été inférieur à celui de l'année précédente. L'évolution démographique s'amorce donc en Argovie: à moyen terme, le nombre d'apprentis sur le marché du travail diminuera, pour autant que la situation économique ne se détériore pas. Le canton estime néanmoins que, chaque année, quelque 250 jeunes n'accéderont toujours pas à une formation professionnelle – chacun grevant ainsi de plusieurs centaines de milliers de francs le budget du système social et sanitaire – et qu'environ 400 jeunes seront menacés de rester manœuvres toute leur vie, ne parvenant plus à recommencer d'eux-mêmes une formation après une rupture d'apprentissage.

posées ne sont d'aucune aide lorsqu'on souhaite exercer une influence durable sur l'évolution d'adolescents rencontrant de grandes difficultés.

Des dépenses sociales de 1,5 million de francs par cas

Proposer une place dans un programme-passerelle cantonal revient la plupart du temps à faire suivre une onzième année scolaire dont le coût est de 14 000 francs. Après avoir fréquenté une année le Centre cantonal de formation professionnelle, un quart des élèves ne trouve pas de place de formation et suit donc le semestre de motivation (SEMO) de l'assurance chômage, générant un investissement supplémentaire de 25 000 francs. S'il ne présente pas d'autre problématique, un jeune au chômage après l'école obligatoire en Argovie coûte facilement 40 000 francs à la communauté. En cas de problèmes de santé ou de décompensation se traduisant par des délits violents, les coûts s'envolent à plus de 100 000 francs par cas. Si ce jeune manœuvre tombe ensuite au chômage à chaque baisse conjoncturelle, il faut y ajouter tous les sept ans quelque 30 000 francs d'indemnités chômage, de cours et de programmes d'occupation. Et s'il doit, par exemple, être hospitalisé trois mois, la facture s'allonge de plus de 60 000 francs. S'il dépend de l'aide sociale ou de l'assurance-invalidité, il faut vraisemblablement compter 2 000 francs par mois. Dans le pire des cas, un jeune au chômage connaissant de graves problématiques multiples génère durant les 50 années productives de sa vie, de 15 à 65 ans, 1,5 million de francs de dépenses sociales en tant que «jeune rentier». Et s'il fonde une famille, les coûts peuvent exploser. Sans compter que le risque existe de voir ses enfants suivre la même voie, dans le pire des cas.

Collaboration interinstitutionnelle dans le cadre des mesures de soutien à la formation du canton d'Argovie G1

Parcours scolaire, formation

Ecole obligatoire
Ecoles secondaires / formation professionnelle
Hautes écoles / perfectionnement professionnel

Economie, marché du travail

Entreprises
Organisations du monde du travail
OES, ORP

Santé, réadaptation

Assurance invalidité
SUVA
Services psychiatriques

Intégration sociale

Services sociaux
Office des migrations
Service pénitentiaire

Source : ask!, graphisme : bigfish.ch

Avec le case management «Formation professionnelle», la totalité des élèves qui s'apprêtent à terminer l'école obligatoire sont immédiatement identifiés. Le personnel enseignant s'assure que tous les jeunes sans place d'apprentissage soient inscrits dans un programme-passerelle ou confiés aux services d'orientation professionnelle pour être insérés dans le projet «Lehrstelle jetzt» les dernières semaines avant le début des cours au mois d'août, afin de trouver un apprentissage. Les jeunes en rupture de formation ou ceux qui ne sont pas encore mûrs pour en suivre une doivent tous être annoncés au service 1155. Les gestionnaires de cas font tout leur possible pour que ces jeunes acceptent d'être suivis et conseillés; ensuite, ils ne les perdent plus de vue jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une place d'apprentissage et surmonté les nombreux obstacles les séparant encore d'une attestation de formation professionnelle ou d'un certificat de capacité. Ce suivi de plusieurs années suppose une relation de confiance. La contrainte et les décisions im-

Ouvrir la voie vers une formation professionnelle

Comment fonctionne le service mis sur pied en Argovie? L'équipe interdisciplinaire 1155 est installée hors des locaux de l'administration cantonale, dans des bureaux modernes et accueillants. Sept conseillers et conseillères âgés de 30 à 42 ans y travaillent à temps partiel. Ils se sont donné comme principes la gestion par la coopération, la durabilité et une orientation effets et ressources.

Ces conseillers prennent trois groupes en charge. Les adolescents de 16 ans qui, au terme de l'école obligatoire, n'ont pas eu accès directement au programme-passerelle cantonal forment le groupe le plus jeune. Parmi eux, ceux qui n'ont pas terminé leur neuvième année scolaire sont des cas particulièrement problématiques. D'autres sont

convaincus par les conseillers qu'une année intermédiaire dans le cadre des programmes cantonaux ou de l'ORP ne serait pas une perte de temps.

Le deuxième groupe accueille les jeunes en rupture d'apprentissage. Pour ceux-ci, âgés en règle générale de 16 à 20 ans, la formation professionnelle n'est pas inconnue, car ils ont déjà signé un contrat d'apprentissage une fois dans leur vie. Depuis peu, huit coaches indépendants, mandatés par la surveillance des apprentissages, travaillent dans le canton. Ils interviennent afin d'éviter les interruptions d'apprentissage ou entament des suivis de courte durée pour amener les jeunes en rupture d'apprentissage à signer un nouveau contrat de formation. Leur action est financée dans le cadre de la lutte contre le chômage des jeunes, un des pans des aides conjoncturelles.

Le troisième groupe, le plus difficile, est celui des jeunes adultes présentant une problématique complexe. En collaboration avec l'ORP et les services sociaux concernés, on tente de convaincre ces jeunes de reprendre un apprentissage. Des programmes leur sont consacrés, tels que le « Camp Perspectives » d'Otto Ineichen, ou le cours de préparation aux métiers de la logistique, d'une durée de plusieurs mois, mis sur pied spécialement par Swiss Pro Work à Otelfingen. Citons également l'association Social Input, à Aarau, qui a créé pour les candidates et candidats issus de la migration deux programmes particulièrement intéressants : « *Autonauten* » pour les jeunes hommes et « *Beautyfairies* » pour les jeunes femmes.

Le Conseil d'Etat argovien mise sur les effets durables de ces stratégies de suivi ciblées. Il est persuadé que l'Argovie, quatrième canton suisse par sa taille, après avoir

consenti des investissements considérables dans les ressources humaines, pourra faire de très importantes économies dans les dépenses sociales, ce qui devrait notamment améliorer son attractivité. Le case management permet de rendre les jeunes adultes capables d'apprendre tout au long de leur vie, de gagner un revenu normal pour mener une vie digne et satisfaisante. Les premiers succès de l'équipe 1155 sont très prometteurs. En ce qui me concerne, je m'occupe de 40 jeunes. Vanessa et Kerim sont des cas pour l'AI, Egzom et Azim ont beaucoup manqué durant leur scolarité obligatoire et ont d'épais dossiers au Tribunal des mineurs. Quant à Robert, il a déjà 25 ans et manque de persévérance. Je ne doute pas que mes 35 autres clients parviennent tôt ou tard à commencer une formation. Nous disposons ensuite d'une palette d'instruments très raffinés pour les soutenir jusqu'à ce qu'ils décrochent leur certificat. Le tableau est certainement semblable pour les 350 cas de mes collègues. Tout cela n'est possible que grâce à un ensemble de mesures harmonisées, et à l'engagement dont font preuve les différents professionnels. Le travail relationnel avec les jeunes étant l'élément déterminant.

Christian Kälin, économiste (économiste d'entreprise HES / Master of Advanced European Studies UniBas), responsable du service 1155 du Département de la formation du canton d'Argovie (BKS).
Mél. : christian.kaelin@ag.ch